

Compte rendu du conseil d'administration **« Vivre Ensemble à Agon Coutainville »**

Le lundi 28 avril 2014 à 20h30

Membres du CA présents Yvette Ameline, Caroline Buée, Claude Eustache, Claude Guelle, Hubert Guillotte, Claude Mansion, Didier Lanyi, Arlette Laplace-Dolonde, Max Lecampion, Léone Legraverend, Dominique Louet, Philippe Paisant, Erick Pontais
Excusée : Sylvie Ameline

La réunion débute à 20h30

Il est procédé à l'élection du bureau à l'unanimité

Léone Legraverend : Présidente Arlette Laplace Dolonde : Vice-présidente

Didier Lanyi : Trésorier Max Lecampion : Trésorier adjoint

Philippe Paisant : Secrétaire Sylvie Ameline : Secrétaire adjointe

Le bureau n'est qu'une instance exécutive. Le conseil d'administration reste l'instance décisionnaire. Des consultants pourront y être conviés. Les adhérents seront prévenus des dates de réunion du CA où ils pourront se joindre.

Quatre commissions ont été créées.

La commission Suivi des conseils municipaux et communautaires :

Elle doit accompagner nos élus en préparant les conseils au préalable. Les élus préviennent de la date des conseils et des commissions municipales si besoin.

Elle assurera la présence lors des conseils municipaux et communautaires et analysera leurs déroulements.

La commission Vie associative

Elle doit créer du lien avec les autres associations, promouvoir notre association. faire des propositions pour la journée des associations, Y voir plus clair dans les attributions municipales aux différentes associations.

La commission Actions – Communication

Elle doit gérer le site de VEAC, elle doit élaborer une charte éthique pour le site, s'assurer de la publication des lettres citoyennes.

Elle doit mettre en œuvre les moyens d'action des décisions de l'association VEAC

La commission Développement Durable

Elle doit avancer dans la mise en place des projets de l'association VEAC dans le domaine du développement durable : alternative aux produits phytosanitaires, énergies renouvelables adaptées à notre territoire, rénovation et isolation des bâtiments, recyclage des déchets, plan de circulation, proposition d'une journée spéciale DD... Formation des élus et des citoyens.

La composition des commissions :

*Commission vie municipale : **Président : Claude Guelle**, Léone Legraverend, Arlette Laplace Dolonde, Erick Pontais, Hubert Guillotte, Michèle Grandin, Didier Lanyi*

*Commission Vie associative : **Présidente : Yvette Ameline**, Présidente, Claude Eustache, Erick Pontais, Claude Mansion, Philippe Paisant*

*Commission Communication Actions : **Présidente : Sylvie Ameline**, Présidente, Max Lecampion, Claude Guelle, Dominique Louet, Philippe Paisant*

*Commission Développement durable : **Présidente : Arlette Laplace Dolonde**, Caroline Buée, Hubert Guillotte, Max Lecampion, Didier Lanyi, Jean-Pierre Lemasson*

Le fonctionnement des commissions

Le Président de commission compose sa commission avec les membres du CA et les adhérents inscrits. Il convoque les membres et la Présidente de l'association. Il établit l'ordre du jour et les comptes rendus de séance. Les adhérents de VEAC peuvent s'inscrire aux commissions dès maintenant par retour de mail auprès du secrétariat.

Questions diverses :

L'association VEAC souhaite s'impliquer activement au sein de la vie associative locale. Nous inciterons nos adhérents à s'inscrire comme bénévole dans les projets de l'Office du Tourisme. Une réflexion sera menée pour pouvoir identifier notre association (casquette tee short gilet...) Un logo sera conçu à cet effet.

L'association « Abeille de la solidarité » organise une manifestation sur le stade le jeudi 29.05. Le CA donne rendez-vous à ses adhérents à 11h30 au stade pour quelques tours de piste.

Le conseil d'administration donne le quitus à Didier Lanyi, trésorier pour ouvrir un compte sur livret auprès du Crédit Mutuel.

Léone Legraverend a envoyé une lettre de remerciement à Mme Mottin pour le don de mille euros reçu de la part de l'association 'les amis du littoral'.

Le prochain conseil d'administration est fixé au lundi 9 juin à 20h30 à l'ancienne perception.

La réunion se termine à 23h15